

Année universitaire : 2019/2020

Module : Economie industrielle

Semestre : 6

Ensemble : 1

Consignes pour une bonne révision concernant l'examen

Un bonjour amical à l'ensemble des lecteurs de ce message.

Je voudrais de prime abord rappeler que nombre d'entre vous se sont plaints de ne pas avoir pu lire certains audios ayant accompagné certains fichiers PPT que je vous ai précédemment postés. Très vraisemblablement ce problème d'ordre technique a été généré par l'incompatibilité entre les versions du programme permettant de lire ces audios. Ces derniers, ne remplaçant aucunement les polycopiés qui reprennent le cours en détail, servent plutôt à expliciter le sens de certains termes et la représentation de certaines parties du cours via des exemples illustratifs. Ils n'ont donc pas un caractère incontournable puisque les polycopiés demeurent la seule référence en matière de cours et des explications y afférentes.

Conclusion : il faut se focaliser sur les polycopiés et sur les compétences qu'ils permettent d'acquérir.

En ce qui concerne le module « Économie industrielle », les principales compétences à acquérir lors du semestre 6 peuvent être rappelées dans les points suivants :

1. Définition de l'industrie et des activités industrielles (Poly 1) ;
2. Définition de l'économie industrielle (Poly 1) ;
3. Le modèle de la CPP : contenu et hypothèses (Poly 1) ;
4. Les réflexions des pères fondateurs de l'économie industrielle (Poly 1) ;
 - Les travaux d'Alfred Marshall ;
 - Les travaux de Berle et Means ;
 - Les travaux d'Edward Chamberlin ;
 - Les travaux de Joan Robinson ;
 - Les travaux de Joseph Schumpeter
5. La concurrence monopolistique chez Chamberlin (Poly 1) ;;
6. La concurrence imparfaite chez Robinson (Poly 1) ;
7. La genèse de l'Économie industrielle (Poly 1) ;
8. L'Association Économique Américaine : AEA (Poly 1) ;
9. Le Rapport d'Edward Mason de 1938 présenté devant l'AEA (Poly 1) ;
10. L'École de Harvard (Poly 1) ;
11. L'École de Chicago (Poly 1) ;
12. Le triptyque S - C - P (Poly 1) ;
13. L'analyse du triptyque par Joe Bain (Poly 1) ;
14. La polémique entre l'École de Harvard et l'École de Chicago (Poly 1) ;
15. La Nouvelle Économie industrielle (Poly 1).
16. Définition du système productif (Poly 2) ;

17. Représentation du système productif (Poly 2) ;

- Par les agents
 - La taille des firmes (Effectifs salariés, capitaux engagés et CA)
 - L'activité principale (Secteur)
 - Les critères multidimensionnels
- Par découpages fonctionnels (Branches et Sections productives)
- Par les pôles structurés
 - Définition de la notion de « pôle »
 - La théorie des pôles de croissance de François Perroux
 - Développement polarisé et croissance déséquilibrée
 - Effets d'entraînement en amont et en aval
 - Pôles naturels et pôles compensateurs
 - Grappes, clusters et industries industrialisantes
- Par le concept de « filière »
 - Définition du concept de « filière »
 - Les avantages et les spécificités de l'analyse par filière

18. Les structures du marché : le tableau de Stackelberg (Poly 2) ;

19. Le duopole (Poly 2) ;

20. Définition de la concentration (Poly 2) ;

21. Les modalités juridiques de la concentration (Poly 2) ;

22. Les justifications économiques de la concentration (Poly 2) ;

23. Les indicateurs de mesure de la concentration (Poly 2) ;

- Le coefficient de concentration ;
- L'indice de Herfindahl-Hirschman ;
- L'indice de Gini et la courbe de Lorenz.

24. Définition de la politique de concurrence (Poly 3) ;

25. La théorie des marchés contestables (Poly 3) ;

26. La théorie du marché pertinent (Poly 3) ;

- Définition du marché pertinent
- La notion de « substituabilité des produits » et les élasticités-prix croisées
- Les méthodes de délimitation du marché pertinent
- Le test SSNIP

27. L'abus de position dominante : définition et manifestations (Poly 3) ;

28. Les diverses formes de collusion entre les firmes (Poly 3) ;

29. Les mesures de régulation de la concurrence sur le marché (Poly 3) ;

30. Les justifications du monopole des entreprises publiques (Poly 3) ;

31. Les stratégies des firmes en concurrence (Poly 3) ;

- Intra-industries
- Inter-industries
- Interentreprises
- Les alliances stratégiques

32. Le dilemme du prisonnier : la matrice des gains et des pertes (Poly 3).

Parmi les points précédents au nombre d'une trentaine, chaque point correspondant à une compétence particulière peut faire l'objet d'une question susceptible d'être posée le jour de l'examen.

Je tiens à rappeler à cet endroit que le déroulement de la formation au cours du semestre 6 cette année a été interrompu par les mesures de confinement liées à la lutte contre la pandémie propre au Covid entrées en vigueur à partir du 16 mars 2020. La formation a repris par la suite sous la forme d'un enseignement à distance dont on a tous vécu l'expérience d'une façon plus ou moins inopinée. Il s'est ensuivi une compartmentation involontaire de la formation entre des cours qui se sont déroulés en « présentiel » et des cours réalisés « à distance ». Cette compartmentation intervient donc pour la première fois dans la formation universitaire et requiert logiquement une modalité d'évaluation à l'examen qui lui soit adaptée.

Si, pour les années précédentes, l'épreuve se composait de trois questions obligatoires, chacune requérant une réponse directe inspirée principalement par le contenu du polycopié et ne devant pas excéder quelques lignes (en général entre 10 et 15 lignes), cette année la donne va changer en raison principalement de la considération liée à la séparation entre « l'enseignement en présentiel » et « l'enseignement à distance » et les décisions y afférentes prises par le Conseil d'établissement ayant concerné la durée maximale des épreuves (**1 heure**) et leur contenu (devant porter principalement sur les cours en présentiel et accessoirement sur ceux effectués à distance). Voilà pourquoi **l'épreuve** d'Economie industrielle **sera cette année composée de deux sujets au choix**, l'un portant sur le présentiel, l'autre sur les cours à distance. Et comme les cours en présentiel ont porté principalement sur le dossier 1 (Polycopié 1 : *Soubassements théoriques et conceptuels de l'Economie industrielle*) qui fera l'objet du premier sujet au choix proposé, les deux dossiers qui forment également le programme de ce semestre, à savoir *Les découpages productifs en Economie industrielle* (Polycopié 2) et *La politique de concurrence* (Polycopié 3), feront alors l'objet du deuxième sujet au choix qui sera proposé.

En d'autres termes l'épreuve d'Economie industrielle sera configurée comme suit :

Répondez en une heure, selon votre choix, à l'un des deux sujets suivants :

- **Sujet 1 :**
- **Sujet 2 :**

La semaine prochaine, certains sujets vous seront proposés pour la révision suivis des éléments de réponse les concernant.

Bonne continuation.